

Conditions de la Gazette :
L'Amour fait les affaires, tout, tout, tout. La liste de l'éditeur est à présent payée à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus, ceux qui désirent cesser de recevoir la Gazette, doivent en prévenir l'éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne deux jours d'avance. On continuera à envoyer la Gazette à ceux qui ne feront pas remettre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escales pour chaque insertion subséquente, dans chaque étagée.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$50, y compris la fraîche, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez V. Boze, instituteur. Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bayant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit :

Le navire LAVINIA, capt. G. Fowler,

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le navire CINCINNATI, capt. Fowler,

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des navires marchands.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée sur le 14 de chaque mois.

1 sept Poster & Hutton.

POUR ST. YAGO DE CUBE,

Le bateau à vapeur, JULIETTE, est disposé à recevoir du fret maintenant ; mais la moindre partie de son chargement engagé, il sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

F. Daubert,
rue Toulouse No. 17

POUR PHILADELPHIE,

Le brick fin voiliers, FOREGON, capt. D. Brown, est attendu à quelque instant, étendue à une partie de son chargement engagé, il sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

Whitall, Jaudon & Co.
rue des Magasins, No. 23

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot OHIO, capt. Carter, partira sans le plus bref délai, pour Philadelphie, portez vos frets ou marchandises à bord.

1 sept 175. Taby.

POUR NEW-YORK,

Le bateau à vapeur, HARVEST, capitaine John Clark, partira pour New-York, pour fret ou passage, à bord.

John Clark,
rue Bienville

POUR LE BAYOU KALAHARI,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires, Le bateau à vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'Ist pour la Nouvelle-Orléans, pour Baton-Rouge, tous les dimanches matin à 8 heures, et du Bayou Sarach, tous les Mardis, à 10 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à

John Hagan & Co.
rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Le bateau à vapeur, Batou-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les dimanches matin à 8 heures, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord à

Joseph T. Bouduc.

A LOUER.

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de bone magnolia, avec entrées, deux cuisines à étages, etc. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, également les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sousigné, à la Banque Postale des Etats-Unis.

1 sept P. N. HUGON.

UNCRE du pays, en bocanadas de bonne qualité, à vendre par

13 sept R. MAGER.

BLANTS pour bureaux des Juges assurés de la Cour de Cité, A vendre à l'imprimerie de l'Abécille.

ESPRESSES de change sur Boston, à vendre par

J. A. Manza.

ADMISSION SALES

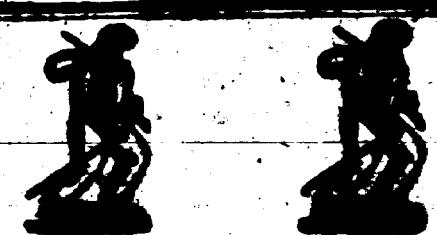
By Joseph Le CARPENTIER.
VILLE, to be sold on Monday, 24th Sept. at 12 o'clock, at the Exchange coffee-house, 75 shares of the Parchment Lake Road Stock, at \$150 each, 57 shares of the Orleans Navigation Company stock. Conditions 1-year credit, in notes anti-factory endorsed.

PAR DUCAYET & DOMINGO.

PAR ordre du syndic de la faïence de L. & M. Commagère, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 25 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans ; borné d'un côté par l'habitation d'Antoine Fouche jr. et de l'autre par celle de N. B. Le Breton et C. Derbigny.

Conditions :— \$1100 payables en tout Mars 1828, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque.

1er. Sept



Exclusives marques détournées en Prison.

A BATON-ROUGE :

Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.

Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un grison nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sousignés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto nappes, châle de soie, 3 ditto mouchoirs bandana, de soie, 2 ditto sattinets blancs, 2 balles feux bombes, et couleurs assorties, 2 ditto couvertures de la reine, 1 ditto flanelle, rouge, 6 ditto couvertures.

Ces marchandises, avec ce qu'il convient de déduire pour les débarquements et transport, qu'il suffit à faire pour marchandise.

110 ballots marchandises, récemment récoltés, parmi lesquels il y a :

Coton de 3-4 et 4-4,

Idem écar. 3-4 et 4-4,

Gingas, Plaids, Ticking, Mouchoirs, toile d'Irlande, Rubans, batistes, poignes,

Toile de Russie, osmaburgs, Couvertes, &c.

4 sept S. W. OKEY & Co.

Confitures de la Havane.

Le sousigné vient de recevoir du brick Génie du Gravé, un assortiment complet de confitures, proportionnées comme dans des boîtes de 5 et 12 verres, parmi lesquelles il y en de citrons, gingembre, cannes, sucre, pommes et gavottes. Il vendra à la fin de l'année, par bâche, galone et bouteilles.

Wm. Smith,
rue Bienville, 43

1er sept

110 ballots marchandises, récemment récoltés, parmi lesquels il y a :

Coton de 3-4 et 4-4,

Idem écar. 3-4 et 4-4,

Gingas, Plaids, Ticking, Mouchoirs, toile d'Irlande, Rubans, batistes, poignes,

Toile de Russie, osmaburgs, Couvertes, &c.

4 sept S. W. OKEY & Co.

DESMARE,

Rue St.-Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.

N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs.

1er sept

A VENDRE, en débarquement de la galiote Mâcon, capitaine Maxel, 4 balles soieries 3 bouscules crème d'orange, 3 de verdigris.

H. Perret & Charbonnet.

FUIN

130 balles Foin, à vendre par A. DUGAT,

1er sept Rue Toulouse No. 180

A VENDRE, 2 balles de rouge, qualité cupé.

1er sept Curell, L'ameunier & Kilbourn.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

2d. CLASSE.

Administrée par l'Etat de la Louisiane.

Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre.

PROSPECTUS.

1 Lot de... \$10,000 est... \$10,000

1 Lot de.... 8,000 est.... 8,000

1 Lot de.... 6,000 est.... 6,000

1 Lot de.... 6,000 est.... 6,000

1 Lot de.... 5,000 est.... 5,000

1 Lot de.... 4,000 est.... 4,000

6 Lots de.... 1,000 est.... 6,000

12 Lots de.... 500 est.... 6,000

156 Lots de.... 100 est.... 15,600

780 Lots de.... 10 est.... 7,800

7800 Lots de.... 6 est.... 46,800

8,700 Lots { 24,360 billets } 121,800

15,600 Blanks { à 6 piastres }

23,360 billets à 6,

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2 8,000

2, 1 et 3 6,600

2, 3 et 1 6,000

3, 1 et 2 5,000

3, 2 et 1 4,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à

1000

Tous les autres billets au sombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, aura droit à

500

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à

10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à

6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

J. F. RIBETTY.

Commissaire

L. POTTIER,

Administrateur Ayant fourni caution.

Tous les ordres devront être franc déport et seront exécutés avec promptitude.

S'adresser à